



# **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS**

**MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES  
ET DE SERVICES**

**Cahier des Clauses Techniques Particulières**

**(C.C.T.P.)**

**OBJET DU MARCHÉ :**

**ACQUISITION D'UNE REMORQUE PORTE  
ENGINS POIDS LOURDS A PLATEAU  
BASCULANT DE 19 TONNES DE PTAC**

# Sommaire

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES .....	3
ARTICLE 1- Objet du marché.....	3
ARTICLE 2- Description du matériel.....	3
ARTICLE 3- Modalités et délai de livraison .....	4
ARTICLE 4- Réception et vérification du véhicule.....	5
ARTICLE 5- Mémoire technique .....	5

# CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

(C.C.T.P.)

## ARTICLE 1- OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet **l'acquisition d'une remorque porte engins poids lourds à plateau basculant avec rampes.**

La prestation consiste en la fourniture, la livraison et la mise en service de l'équipement.

Il sera précisé très clairement dans le mémoire technique du candidat, les caractéristiques de l'équipement proposé à l'aide de sa fiche technique et de toutes autres documentations utiles et nécessaires.

## ARTICLE 2- DESCRIPTION DU MATERIEL

### Caractéristiques techniques minimales :

#### **Caractéristiques générales de l'équipement :**

- Plateau droit, fond plat, basculant longueur 7000 mm minimum / largeur 2530 mm minimum
- Charge utile : 14,5 tonnes minimum
- Plancher bois dur (épaisseur à préciser dans l'offre ; type de bois et de traitement de ce dernier à préciser également)
- Amortisseur de basculement et de verrouillage
- Timon d'attelage réglable en hauteur
- Anneau BNA (mentionner diamètre anneau ; pour crochet MG)
- 4 anneaux d'arrimage de chaque côté du plateau dans les bordures de rives
- Hayon avant amovible hauteur 300mm environ
- Béquille avant de dételage
- Barre anti-encastrement arrière conforme à la réglementation
- Barres pare cyclistes côté droit et gauche conformes à la réglementation
- Coffre à outils PVC côté droit (en préciser les caractéristiques dans l'offre)
- Treuil hydraulique 8 tonnes en fond de plateau en surplomb du timon (câble traité anticorrosion de 15 m minimum avec crochet verrouillable - le treuil devant être utilisable plateau basculé et plateau posé sur le châssis)
- 2 rampes arrières larges en tôles pliées 2000 mm / 630 mm environ – bande de roulement antidérapante en bois ou équivalent
- Relevage et coulissement latéral hydraulique des rampes (chaque rampe devant coulisser sur ½ largeur utile AR de la remorque)
- Liaison hydraulique entre la remorque et le véhicule tracteur + pompe à main de secours
- Distributeurs et commande côté droit de l'équipement avec protection de ces éléments (chocs, intempéries, ...)
- 2 essieux fixes
- Suspensions mécaniques à ressorts et balanciers équilibreur
- Pneumatiques de marque « premium » en monte jumelée sur jantes acier (dimensions à préciser dans l'offre)
- Porte roue de secours et roue de secours équipé de pneumatique identique aux roues montées

- Freinage à commande pneumatique avec système antiblocage des roues
- Circuit électrique 24 V
- Marquage haute visibilité (bandes rétro-réfléchissantes prismatiques classe 2 sur les côtés type « maxi »)
- Avertisseur sonore de recul
- 2 prises gyrophares sur châssis (positionnée à l'avant et à l'arrière)
- 1 feu de travail orientable « led blanc froid » positionné sur le hayon avant afin de permettre l'éclairage de la zone de travail (remorque + environnement proche)
- Couleur de l'équipement (blanc RAL 9010)
- Plaque d'immatriculation
- Certificat d'immatriculation

Les prix sont établis en considérant comme incluses toutes les sujétions normalement prévisibles attachées au véhicule à savoir : préparation à la route, certificat d'immatriculation, immatriculation, etc.

Ce matériel devra répondre aux normes en vigueur applicable sur le territoire français lors de sa livraison et ce pour une utilisation routière.

**Le véhicule sera garanti pour une durée minimale de 24 mois.**

Les conditions de garantie comprendront notamment :

- Le coût de la main d'œuvre nécessaire
- Le changement des pièces défectueuses
- Les frais de déplacement des personnels du titulaire
- La mise à disposition d'un équipement de même type en cas d'immobilisation prolongée (au-delà de 10 jours calendaires d'immobilisation)

## **ARTICLE 3- MODALITES ET DELAI DE LIVRAISON**

### **Délai global**

Le titulaire respectera le délai global maximal de livraison et de mise en service du véhicule, à savoir 90 jours calendaires **maximum à compter de la date de notification du marché.**

La livraison et la mise en service se feront sur le site du centre technique de Jarlard service régie voirie – 196 rue de Jarlard 81000 ALBI, aux frais du soumissionnaire dont l'offre aura été retenue.

## **ARTICLE 4- RECEPTION ET VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT**

Les opérations de vérification qualitative ont pour objet de contrôler la conformité des fournitures ou des services exécutés avec les spécifications du marché.

Ces vérifications seront réalisées à l'occasion de la livraison. Elles seront effectuées par une personne habilitée, au moment même de la livraison ou, dans certains cas exceptionnels, dans un délai maximum de 30 jours ouvrés à partir de cette livraison.

A l'issue de ces opérations la communauté d'agglomération de l'Albigeois soit acceptera la livraison, soit rejettera la livraison.

Toute livraison de matériels non conforme aux exigences du marché sera refusée et le fournisseur sera tenu de mettre fin aux désordres constatés, à ses frais,

dans un délai maximal de 30 jours, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une mise en demeure écrite.

Le fournisseur supportera les frais occasionnés par l'enlèvement.

## **ARTICLE 5- DOCUMENTS A FOURNIR LE JOUR DE LA LIVRAISON**

La fourniture de l'équipement sera accompagnée de tous les documents s'y rapportant.

Le titulaire s'engage à fournir, sous forme papier et numérique (rédaction en langue française), toute la documentation nécessaire à une utilisation et à un fonctionnement correct de l'équipement livré et à sa maintenance. Un catalogue illustré des pièces détachées devra être également remis lors de la livraison.

Le titulaire devra notamment fournir pour cette partie « mémoire technique » :

- Le manuel d'utilisation et d'entretien,
- Un document mentionnant toutes les données techniques.